



1. Ouverture de la séance et appel

M. le Président, Mathieu Barbay, ouvre la séance à 20h16 et demande aux Conseillers de mettre leurs téléphones portables en mode silence et aux personnes non assermentées de ne pas intervenir avant le point 5 de l'ordre du jour.

M. le Président annonce les démissions de Mmes Sylviane Dahlgren et Marie-José Pierroz ainsi que les excusés pour la séance de ce soir.

Mme la Secrétaire, Mireille Sanchez procède à l'appel : sur les 45 membres du Conseil Général, 35 sont présents, 8 excusés et 2 absents. Le quorum étant à 15, il est atteint. Dès lors, **M. le Président** ouvre la séance.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. le Président rajoute une modification le pt 6 sera le renouvellement du bureau du Conseil. L'OJ modifié est soumis au vote à mains levées.

L'OJ est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal no 1/2025 du 11 mars 2025

M. le Président remercie **Mme Sanchez** pour la rédaction de ce procès-verbal le plus court de l'histoire du Conseil Général de Féchy et demande si quelqu'un a des remarques à formuler concernant celui-ci.

Le PV est soumis au vote à main levée. Il est accepté à l'unanimité, 3 abstentions.

4. Correspondance éventuelle

Hormis les deux démissions mentionnées au pt 1. Ràs.

5. Assermentations

Monsieur le Président informe qu'il a reçu 1 demande d'assermentation et il demande à **Mr Dany Zaher** de se présenter devant lui. Il demande à l'assemblée de se lever et procède à la lecture de l'article 4 du règlement du Conseil Général. Ce nouveau membre prête serment et est officiellement intégré au Conseil Général de Féchy. Le nombre de Conseillers passe ainsi à 46 conseillers, le quorum est à 16.

6. Renouvellement du bureau du Conseil Général

M. le Président signale qu'il se représente et passe la parole à **Mme Manon Suardet, Vice-Présidente**, demande si quelqu'un souhaite se présenter. Ce n'est pas le cas. **M. le Président** est réélu par applaudissements.

Pour le reste du bureau, il n'y a pas eu de démission annoncée. Le Bureau est réélu dans sa totalité par applaudissements.



7. Préavis no 2/2025 portant sur les comptes 2024 et le rapport de gestion de la Municipalité

M. le Président passe la parole à **M. Andreas Meyer** qui apporte des modifications de chiffres et demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. Ce n'est pas le cas, il en lit donc les conclusions.

M. le Président passe ensuite la parole à **M. Jean-Pierre Moret, Municipal**, signale que la COGEFIN a relevé un problème dans les comptes 3574523.00 qui concerne le refuge. La COGEFIN s'est posé la question du gain de Frs 18'219.20 alors qu'au budget il était de Frs 5'000.- Ce montant concerne les 3 Communes, pour la Commune de Féchy le gain est de Frs. 6'462.-

M. le Président rappelle à tout le monde que les rapports doivent être signés au stylo et non pas par une signature électronique.

M. le Président passe la parole à **M. Tobias Meyer**, rapporteur de la COGEFIN qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion.

Mme Christiane Aguet 2 erreurs sur la rapport des comptes et la gestion 2024, en page 5, le rôle des électeurs (507 Confédérés et 98 étrangers) soit un total de 589 électeurs, il s'agit de 605 électeurs. 2^{ème} erreur, la sortie des aînés s'est passée à la Chaux de Fonds et non à Neuchâtel.

Mme Christine Kaesermann, signale que la gym des aînés commence à 09h00 et non 10h00

M. Pierre Pilloud, au pt 6 de la récapitulation des comptes « Police » Frs 258'000.- de charges sur un bénéfice de Frs 7'000.- Il souhaite avoir les détails de ces Frs 258'000.- dépensés. Il souhaite également savoir combien coûte la police qui vient statuer à Féchy (amendes de parking, etc.)

M. Andreas Meyer, Syndic informe que le Canton nous envoie la facture policière mais il s'agit d'une boîte noire, nous n'avons aucune idée de quoi il s'agit. Ce montant n'a rien à voir avec les ASP (Agents de sécurité publiques) qui viennent sur le territoire. Il s'agit de 2 entités différentes.

M. Pierre Pilloud informe qu'il serait quand même intéressant de savoir où vont ces Frs 258'000.- et il pense que l'on pourrait demander aux ASP de contrôler un peu mieux le Ch. de la Distillerie car énormément de voitures circulent sur ce Chemin.

M. Jacques Morandi, Municipal signale qu'il existe un contrat avec les ASP d'Aubonne et que les contrôles sont sporadiques. En ce qui concerne la Gendarmerie, elle n'est pas sous l'autorité de la Commune et elle ne nous rend pas compte de ses contrôles

Le préavis no 2/2025 est soumis au vote à main levée, les comptes sont acceptés à l'unanimité, 5 abstentions, le rapport de gestion est accepté à l'unanimité, 5 abstentions et le rapport de la Fiduciaire Lambelet est accepté à l'unanimité 4 abstentions.

Le Conseil général de Féchy décide :

d'adopter le préavis 2/2025 portant les comptes 2024, le rapport de gestion ainsi que le rapport de la Fiduciaire Lambelet



8. Préavis no 3/2025 portant sur l'arrêté d'imposition 2026

M. le Président passe la parole à **M. Andreas Meyer** qui demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. Ce n'est pas le cas, il en lit donc les conclusions.

M. le Président passe la parole à **M. Tobias Meyer**, rapporteur de la COGEFIN qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion.

Pas de discussion.

Le préavis no 3/2025 est soumis au vote à main levée, il est approuvé à l'unanimité, 1 abstention.

Le Conseil général de Féchy décide :

d'adopter le préavis 3/2025 portant sur l'arrêté d'imposition 2026

9. Communications de la Municipalité

Chantier du Collège

Mme Francine Dupuis, Municipale, fait état de l'avancement du chantier (Annexe).

Parking Collège

M. Jacques Morandi, Municipal signale que le nouveau parking devant l'école a été signalé comme idéal pour l'installation des gens du voyage. Selon la gendarmerie 4 facteurs clés sont idéals : proche de l'autoroute, facilité d'accès au lieu, présence d'eau et d'électricité. La Municipalité a décidé de se prémunir contre une installation sauvage de cette population. La Municipalité a mis en place des aménagements permettant de dissuader cette population d'accéder au site.

Travaux Rte du Saugey

M. Jean-Pierre Moret, Municipal les travaux pour sécuriser la Rte du Saugey ont démarré (pose de Potelet, etc). Petite anecdote pas plus tard que cet après midi **M. Pierre Pilloud** a aidé largement (un potelet mal placé) pour le passage du bus, potelet dévissé puis remis en place. Et l'entreprise à remise le potelet au bon endroit.

Retraite Secrétaire

M. Andres Meyer, Syndic, signale la « retraite » de **Mme Mireille Sanchez**, après avoir survécu à 4 Présidents et 13 ans de secrétariat du Conseil Général, elle est remerciée par applaudissements et un bouquet de Fleur. Elle sera remplacée par **Mme Emma Aubert** et la Municipalité lui souhaite un bon début dans ces fonctions.



10. Propositions individuelles

M. Pierre Pilloud souhaite savoir avant la fin de l'année combien rapporte la location des classes du nouveau Collège à la Commune. Il signale que la pose des potelets n'est pas optimale, car en cas de croisement entre un bus et un tracteur qui va reculer ?

Il remercie la Commune pour le changement de barrière au Ch. du Territet mais pourquoi n'avoir pas changé la barrière jusqu'en haut ?

M. Jean-Pierre Moret, Municipal signale que pour les Potelets leur installation était obligatoire afin d'éviter les accidents que la demande avait été formulée pour le changement du début de la barrière mais s'il faut du beau jusqu'en haut cela pourra être fait.

Mme Manon Suardet demande qui a décidé de l'endroit de la pose des potelets ?

M. Jean-Pierre Moret, Municipal signale que la Municipalité a fait recours à l'Employé Communal.

M. Jean-Luc Kaesermann signale que lors des vendanges personne ne va passer sur la Route du Saugey avec ces Potelets.

M. Pierre Pilloud souhaite savoir comment la Municipalité gère les voitures parkées sur le parking du Collège. Est-ce gratuit ?

Mme Francine Dupuis, Municipale ce parking est gratuit pour les instituteurs.

Mme Christine Kaesermann informe que beaucoup de parents déposent leurs enfants devant le collège et non pas au parking. Une signalisation va-t-elle être mise en place ?

Mme Francine Dupuis, Municipale informe qu'un marquage et une signalisation vont être faits.

11. Clôture de séance

Prochains Conseils en 2025 : 9 septembre (réserve), 7 octobre et 9 décembre (suivi du repas).

Fête Nationale : 31 juillet 2025

Inauguration du nouveau Collège : 13 septembre 2025, le programme reste à définir.

M. le Président remercie l'assemblée et le public présent et clôt la séance à 21h18.

Pour le bureau

Le Président

Mathieu Barbay



La Secrétaire

Mireille Sanchez